

Objet : Conseil de département DETS

Date : 14 Avril 2022

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : C. Bergerot, A. Bergeaud-Wetterwald C. Boinot, C. Bordère, S. Castrale-Bela, L.Grall, A. Lai, B. Lavaud-Legendre, B.Maumont, R. Morisset, A. Pariente, M. Portillo, Y. Raison Du Cleuziou, F. Rueda, M. Tissier.

Représentés : 4

Excusés : 4

Absents :

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu du conseil du 11 mars 2022
- 2- Soutien publication, auditions des porteurs
- 3- AAP thématique
- 4- Soutiens divers
- 5- Questions diverses

Monsieur Olivier Décima préside la séance.

Début de la séance 09h10

1- Approbation du compte rendu du conseil du 11 mars 2022

Pas d'opposition

Pas d'abstention

Le compte rendu du conseil du 11 mars 2022 est adopté.

2- Soutien publication, auditions des porteurs

Les porteurs de projets sont auditionnés selon l'ordre suivant :

Projet d'une journée d'étude Revue Crises et Société.

Porté par Alexandre Frambéry-Jacobone, Kassandra Goni et Elia Verdon.

Unités porteuses : IRM (CAHD) et CERCCLÉ.

Une demande au département de 535,84 € pour un budget total de 735,84 €.

Les porteurs présentent ce projet et répondent aux questions des membres du conseil.

Les actes du colloque tenu à l'Université de Bordeaux le 24 septembre 2021 sur le thème de « l'Influence du droit de l'Union européenne sur le droit pénal français: l'exemple du droit pénal spécial ».

Projet porté par Marie Bardet et Thomas Herran.

Unité porteuse : ISCJ.

Une demande au département de 2128 € pour un budget total de 3428 €.

Marie Bardet présente ce projet et répond ensuite aux questions des membres du conseil.

Traduction en anglais d'un ouvrage sur l'enseignement clinique publié en « open science ».

Projet porté par Marie Lamarche, Sébastien Tournaux et Ludivine Limandas, ingénieure de formation.

Unités porteuses : CERFAPS et COMPTRESEC.

Une demande au département de 4500 € pour un budget total de 10280,28 €

Marie Lamarche présente ce projet et répond ensuite aux questions des membres du conseil.

Projet « Les communs »

Projet porté par Hubert Delzangle et Alexandre Zabalza.

Unités porteuses : CRDEI et ISCJ.

Une demande au département de 800 € pour un budget total de 2800 €.

Alexandre Zabalza présente ce projet et répond ensuite aux questions des membres du conseil.

Projet « L'illibéralisme en Europe postcommuniste. Définition et facteurs d'influence du phénomène ».

Projet porté par Pauline Soulier et Valentin Lesfauries

Unités porteuses : IRM et CERCCLE

Une demande au département de 400 € pour un budget total de 600 €

Les porteurs présentent ce projet et répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

3- AAP thématique

Journée d'étude thématique « Enfance sans frontière » le 22 septembre 2022

Projet porté par Romain Veziat, Gaël Piette, Loïc Grard, Jean Sagot Duvaux, et Adeline Gouttenoire.

Unités porteuses : CRDEI et CERFAPS.

Une demande au département de 1800 € pour un budget total de 3074 €

Adeline Gouttenoire, et Jean Sagot Duvaux présentent ce projet et répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

Olivier Décima rappelle l'enveloppe globale, 7500 euros disponibles, et 8363 euros demandés.

Une discussion s'est engagée avec les conseillers. Proposition est faite de modifier la note de cadrage, concernant l'implication de deux unités.

Les projets sont discutés et votés par le conseil selon l'ordre suivant :

Projet d'une journée d'étude Revue Crises et Société. Subvention demandée au département 535,84 €.

Proposition est faite de répondre favorablement.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

La subvention d'un montant de 535,84 € est accordée.

Projet « L'illibéralisme en Europe postcommuniste. Définition et facteurs d'influence du phénomène ».

Une demande au département de 400 €. Projet très intéressant mais pas suffisamment mûr pour 2022. Les dépenses ne pourront pas être bouclées avant la fin de cette année. Encouragement à représenter ce projet à l'AAP publication en 2023.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

La proposition est adoptée.

Les actes du colloque qui s'est tenu à l'Université de Bordeaux le 24 septembre 2021 sur le thème de « l'Influence du droit de l'Union européenne sur le droit pénal français: l'exemple du droit pénal spécial ». Une demande au département de 2128 €.

Proposition est faite de répondre défavorablement à ce projet dans le cadre de l'AAP publication, et de le basculer en soutiens divers.

Pas d'opposition

Pas d'abstention

La proposition de basculer la demande de subvention en « soutiens divers » est adoptée.

Traduction en anglais d'un ouvrage sur l'enseignement clinique publié en « open science ».

Une demande au département de 4500 €.

Proposition est faite de répondre favorablement.

Pas d'opposition.

Une abstention

La demande de subvention d'un montant de 4500 € est accordée.

Projet « Les communs ».

Une demande au département de 800 €. Proposition est faite de répondre favorablement.

Pas d'opposition.

Pas d'abstention.

La demande de subvention d'un montant de 800 € est accordée.

AAP Thématique : une journée d'étude thématique « Enfance sans frontière » (22 septembre 2022).

Une demande au département de 1800 €.

Proposition est faite de répondre favorablement à hauteur de 1650 € (une baisse de 150 €).

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

La demande de subvention d'un montant de 1650 € est accordée.

4- Soutiens divers

Olivier Décima fait un point de ces demandes de soutien.

Demande de soutien ponctuel par le CERFAPS :

Mobilité de trois enseignants chercheurs et de deux doctorantes, dans cadre du colloque des 24 et 25 mars à Lyon en hommage au Pr Jacqueline Rubellin –Devichi sur le thème de 50 ans d'évolution du droit de la famille.

Une demande au département de 700 €.

Proposition est faite de répondre favorablement à cette demande.

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

La proposition est accordée.

Demande de soutien ponctuel par l'ILD :

Aide à la publication du colloque « Concessions d'autoroutes ».

Une demande au département de 500 €.

Proposition est faite de répondre favorablement à cette demande.

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

La proposition est accordée.

Demande de soutien ponctuel porté par le CERCCLE :

Congrès International de Droit Constitutionnel –Johannesburg, décembre 2022.

Une demande au département de 1500 €.

Proposition est faite de répondre favorablement à cette demande.

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

La proposition est accordée.

La demande de l'ISCJ rebasculée en soutien ponctuel pour : Les actes du colloque qui s'est tenu à l'Université de Bordeaux le 24 septembre 2021 sur le thème de « l'Influence du droit de l'Union européenne sur le droit pénal français: l'exemple du droit pénal spécial ».

Une demande au département de 2128 €.

Proposition est faite de répondre favorablement à ce soutien, à hauteur de 1764,16 €

Pas d'opposition

Pas d'abstention

La proposition est adoptée.

5- Questions diverses

Pas de questions diverses

Prochaine réunion : 17 juin 2022
